



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Denjean
A s s o c i é s

35 avenue Victor Hugo
75116 Paris
France

Hubwoo S.A.

Attestation des commissaires aux
comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de
l'article L. 225-115 4° du code de
commerce relatif au montant
global des rémunérations versées
aux personnes les mieux
rémunérées pour l'exercice clos
le 31 décembre 2015

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le ... [date de clôture] clos le 31 décembre 2015

Hubwoo S.A.

28 quai Gallieni - 92153 Suresnes Cedex

Ce rapport contient 4 pages



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Denjean
A s s o c i é s

35 avenue Victor Hugo
75116 Paris
France

Hubwoo S.A.

Siège social : 28 quai Gallieni - 92153 Suresnes Cedex
Capital social : € 13 634 552,70

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 799 200.91 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

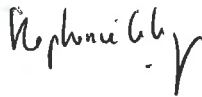
Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris La Défense, le 25 mai 2016

Paris, le 25 mai 2016

KPMG Audit IS

Denjean & Associés



Stéphanie Ortega
Associée

Mark Bathgate
Associé

Hubwoo S.A.

Société Anonyme
au capital de 13 634 552,70 euros

Siège social : 28 quai Gallieni
92153 Suresnes Cedex

377 945 233 RCS PARIS

ATTESTATION
PREVUE A L'ARTICLE L.225-115
DU CODE DE COMMERCE

Le montant global des rémunérations et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ressort à la somme de 799.200,91 euros.

Fait à Paris, le 20 mai 2016

George Hampton Wall, Jr.

George Hampton WALL
Président Directeur Général